

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le jeudi 2 avril 2015 à 18 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 27 mars 2015 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Pierrette MAILLARD (à Mme Marie-France TAILLEFER), M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. Xavier RUYANT), Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Martine FOULON), M. Dominique SERGENT (à Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ)

Absentes excusées : Mmes Marie-Paule LEPERS, Karine VIENNE épouse DUTOIT, Delphine BERNADAT

Absent : M. Alexandre MEZIERE

N°15-3-7

#### Intercommunalité

-----  
SIVOM Alliance Nord-Ouest

-----  
Marché de fourniture de produits  
d'entretien

-----  
Groupement de commande

Rapport de M. M. le Maire

Le SIVOM Alliances Nord-Ouest a constitué un groupement de commandes de fournitures de produits d'entretien qui arrive prochainement à échéance. Dans la perspective de son renouvellement, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des marchés publics, il est proposé de rejoindre le nouveau groupement de commandes.

Ce groupement sera constitué entre le SIVOM Alliance Nord-Ouest, le CCAS de Lambersart, et les communes de Bondues, Deulémont, La Madeleine, Lambersart, Marquette-lez-Lille, Pérenchies, Saint-andré, Verlinghem et Wambrechies.

Ce groupement de commandes permettra de grouper les achats, les volumes en jeu permettant d'obtenir de meilleures conditions de prix et d'exécution.

La constitution du groupement et son fonctionnement sont formalisés par une convention jointe en annexe qu'il vous est proposé d'adopter.

Conformément à l'article 8 du code des marchés publics, le SIVOM Alliance nord-ouest assurera les fonctions de coordonnateur. Il sera chargé de procéder, dans le respect des règles du Code des Marchés Publics, à l'organisation des opérations de sélection du contractant ainsi que de la signature et notification du marché. Il passera en outre les éventuels avenants. Chaque membre du groupement exécutera la part de marché dont il a la charge conformément aux dispositions définies dans la convention.

Les marchés à conclure sont des marchés à bons de commande chacun des lots avec fixation de montants annuels minimum passés sur procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles 33 3° al., 57 à 59 du code des marchés publics. Ils seront conclus pour une période d'un an renouvelable tacitement trois fois pour la même durée.

Ces marchés prendront effet à la date de leur notification aux titulaires.

L'allotissement est organisé comme suit :

- LOT 1. Nettoyage et essuyage des mains-papier hygiénique
- LOT 2. Produits pour la collecte de déchets
- LOT 3. Produits d'entretien généraux
- LOT 4. Produits d'entretien pour piscines
- LOT 5. Matériel d'entretien et produits divers

Nos dépenses de nettoyage et essuyage des mains-papier hygiénique sont évaluées par an à 9000 €HT.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal :

- d'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour le lot 1 sur la base des dispositions précitées;
- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de papier pour les besoins propres aux membres du groupement ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ;
- de désigner M. X. RUYANT comme membre titulaire et M. P. DELEBARRE comme membre suppléant pour siéger au sein de la Commission d'attribution du groupement de commandes ;
- de décider d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget.

Travaux préparatoires  
Commission Générale du 24 mars 2015



Le conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire